



Mare du chemin noir : parcours de santé

L'éditorial de Monsieur le Maire,

Lorsque vous lirez ce bulletin vous aurez repris vos activités et j'espère que pour toutes et tous, les choses se sont bien passées.

Malgré la période des congés, il a fallu continuer à œuvrer pour le bien-être de la commune et de ses habitants. Ainsi, il a fallu renouveler le personnel rattaché à l'école, prévoir et anticiper les départs en retraite futurs des employés techniques, remplacer un agent technique souffrant.

La période de canicule n'a pas été très favorable au fleurissement, mais avec une bonne arrière-saison, le village a retrouvé des couleurs.

Nous avons eu à déplorer quelques incivilités et actes de vandalisme, notamment la destruction des cheminées d'extraction du chauffage gaz du gymnase. En attendant les expertises et réparation, les utilisateurs de la salle devront se passer de chauffage. Une première estimation porte le coût des réparations à environ 7 000€. Ce type de dégradations n'est pas pris en charges par les assurances.

Que faut-il faire ? Bien que n'étant pas un adepte de la délation, je vous demande de signaler tout comportement suspect autour des bâtiments communaux. A partir de quelques indices, la Gendarmerie peut remonter jusqu'aux auteurs de ces actes imbéciles.

Mais gardons le moral et avec l'aide du monde associatif nous pourrons garantir des services, une vie agréable et dynamique qui font la force de notre commune.

Jean Gallien

Les événements de cet été

André Fontelaye

Juste avant l'été, André s'en est allé. André était membre actif du CCAS. Il était toujours présent, calme, avec le sourire, toujours le mot d'amitié qu'il fallait.

Il était présent à chaque manifestation organisée par le CCAS : repas des aînés, colis de Noël, les gaufres ou crêpes. En particulier, il était notre monsieur frites de la fête de la musique. Aussi nous n'avions pas le cœur à organiser cette fête cette année.



Inauguration des travaux du Mollard et de la Maison médicale du Plateau :

Ce sont les deux chantiers importants réalisés au cours des années 2011 et 2012.

Travaux de mise en sécurité du CD16 route de la Caillite et du Mollard, plusieurs accidents matériels et humains avaient eu lieu. Les travaux de voirie devaient être liés à l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications. Une forte coordination des travaux avec les 3 maîtres d'ouvrage différents : la Commune, le SEDI et le Conseil Général était nécessaire.

Les différentes entreprises intervenantes ont été Carrey TP, Network pour l'éclairage public, Forclum pour les travaux d'enfouissement des réseaux, Favier TP pour le compte du Conseil Général.

Voirie et éclairage public : 216 625€ avec des subventions de l'Etat, du SEDI du Conseil Général dans le cadre des amendes de Police. La récupération de la TVA devrait s'élever à 34 977 €. La charge restant à la commune est de 102 000€ soit 50 %.

Enfouissement des réseaux : 257 288€, 60 % de subventions, la charge à la commune s'établit à 112 476€ répartie en 7 annuités.

Enrobé de la chaussée : entièrement financé par le Conseil Général.

La maison médicale bénéficie **d'un récupérateur d'eau de pluie** d'une capacité de 8 m3. Cette citerne a permis aux employés communaux d'arroser les fleurs et espaces verts de la commune sans utiliser l'eau du robinet.

Quelques changements au sein des occupants de la Maison médicale du plateau, le cabinet infirmier : Afin de faciliter la gestion du cabinet et d'optimiser le suivi et la prise en charge quotidienne des patients, l'équipe soignante de La Chapelle de la Tour a modifié son organisation. Depuis la fin du mois de mai, Jacques David et Karine Roche, en collaboration avec Marie-Pierre Albero-Chenu, exercent uniquement sur le cabinet de Corbelin. Vanessa Ferront et Angélique Poinard assurent la gestion du cabinet de La Chapelle de la Tour et continuent d'exercer sur le secteur avec la participation de Cécile Vallin. Le fonctionnement du cabinet reste inchangé, tous les types de soins sont toujours assurés 7 jours sur 7, à domicile ou au cabinet (sur rendez-vous). Le cabinet reste joignable au 04 37 05 24 94. Vanessa Ferront et Angélique Poinard

Départ en retraite de Dany Cantello :

Après de nombreuses années de service auprès des bambins Chapelands, Dany a pris sa retraite. De nombreux Chapelands se sont joints à la municipalité et à l'équipe enseignante pour lui dire au-revoir et lui souhaiter une agréable retraite.

Mot de remerciement de Dany :

« Vive la retraite,
J'ai été touchée par toutes les marques de sympathie que vous m'avez apportées lors de la fête organisée pour mon départ à la retraite.

La cagnotte récoltée participera à financer une partie de mon voyage en fin d'année à l'île Maurice.

Encore un grand merci à tous Dany »



Inter villages : Les Chapelands sportifs et fair-play

Le 21 juillet, avait lieu l'inter-village à la Bâtie Montgascon comprenant les 5 villages, La Bâtie avec 2 équipes, Faverges, Saint Clair, Dolomieu et La Chapelle. La Bâtie 2 et nos Chapelands qui ont revêtu pour la première fois le nouveau maillot blanc frappé du logo Chapeland. Dix épreuves acharnées, 1er avec 42 points Saint Clair et nos Chapelands. Les organisateurs décident de départager les 2 équipes avec un jeu de dés, les responsables Chapelands se réunissant rapidement refusèrent le jeu de dés et offrirent la victoire à St Clair, qui explosa de joie à cette annonce. Il faut reconnaître que nous avons gagné 2 inter-villages sur 3.

Il faut être sportif et on l'a été. Ci-dessous, la liste des participants aux jeux :

Mesdames Bonnet-Gonnet Julie, Damezin Marjorie, Gonin Josette, Grayel Josette, Pattard Geneviève, Pohu Emilie, Roux Renée, Vallin Andrée, Béatrice et Pauline, Ynna Geneviève.

Messieurs Bianchin Alban, Bonnet-Gonnet Guillaume et Christian, Drevon Thomas, Gallien Jean, Grayel Lucas et Mattéo, Guillaud Hervé. Guillet Quentin, Luce Baptiste, Monin Christian, Piloiz Mickael, Tripier Jean, Ynna Anthony, Jérémy et Gilles, Zogba Maël.

Les jeux étaient : tricotage, foot, relais dans l'eau, parcours en brouette, Casse boîtes, course en sac, pétanque spéciale, tir à la corde et Questions pour un champion.

Merci aux spectateurs Chapelands pour leurs encouragements, n'oublions pas notre vaillant Albert Vallin qui avait amené nos deux mascottes : les chèvres habillées de rouge et de noir. Ces 2 biquettes nous portent bonheur, chaque fois qu'elles sont présentes, c'est gagné ! Félicitations à nos 28 Chapelands qui ont fait honneur à notre commune. Rendez-vous en juillet 2013 à St Clair de la Tour.

Fin août, les **cigognes** ont fait escale près de la ferme d'Albert et Andrée Vallin. Notre village est-il sur le parcours de migration des cigognes ? En cette période elles quittent leur zone de nidification d'Europe, pour aller vers leur zone d'hivernage.



Un résumé des délibérations prises par le conseil municipal de mars 2012 à juillet 2012

BUDGET COMMUNAL

- Vote du Compte administratif 2011 :
- Section Fonctionnement : Recettes 970 843.66 € Dépenses 622 977 € Excédent 347 866.66 €
- Section Investissement : Recettes 1 658 076.15 € Dépenses 1 301 753.15 € - Excédent 577 156.68 €
- Vote du Compte de Gestion du Receveur Municipal, identique au compte administratif de la commune
- Affectation des résultats : 100 000 € en section d'Investissement et 247 866.66€ en section Fonctionnement
- Vote TAUX IMPOSITION 2012 : Taxe d'habitation 7.41 % ; Foncier bâti : 16.14 % Foncier non bâti : 49.18 %

- Attribution de subventions aux ASSOCIATIONS
- Vote du Budget Primitif 2012 qui s'équilibre à Fonctionnement : 1 158 815 € Investissement : 1 413 719 €
- Attribution d'un fonds de concours par la CCVT de 63 125 € pour la construction de la maison médicale

ADMINISTRATION GENERALE

- Signature actes de cession de parcelles de terrain pour l'aménagement de la RD16i « le Mollard » et l'élargissement du « chemin de la petite commune »
- Signature d'une convention avec ERDF/GRDF pour la mise à disposition des données numériques des réseaux
- Décision de procéder à un diagnostic de l'entretien des espaces publics et à réaliser un plan de désherbage
- Avis favorable sur le dossier de demande d'autorisation de la carrière GONIN au lieu-dit « Montrocher »
- Signature du marché de travaux pour la voirie communale – convention de groupement de commandes pour 2013-2014 avec la CCVT
- Intégration de la commune au programme expérimental d'audit énergétique développé par le SE38 (cartographie numérique du réseau d'éclairage public – étude d'éclairage)
- Modification des tarifs à la CANTINE SCOLAIRE Repas enfant : 3.50 € - repas Adultes 4.40 €

PLAN LOCAL D'URBANISME

- Enquête publique sur le projet de PLU et de zonage d'assainissement : du 21 mai au 22 juin.
- Mise à disposition en mairie du rapport du commissaire enquêteur

PERSONNEL :

- Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2ème classe, 140 heures par mois aux écoles, à compter du 1er Juin 2012, pourvu par Anne SOUDAN
- Modification du régime indemnitaire
- Création de 2 postes aux écoles dans le cadre de contrats aidés, pourvus par Caroline LUINO et Maud GAUDIER.

TRAVAUX :

- MAISON MEDICALE – LOGEMENTS : Avenant au marché du lot 1 avec l'entreprise GONIN TP pour 6 667.41 € HT
- Réfection du mur de la petite école : 16 395 € HT entreprise CHAVAND de St Clair de la Tour
- Volet roulant et stores vénitiens de la « petite école » : 1 444 € HT HOMESTORE à LYON
- Stores à bandes verticales pour les fenêtres de la bibliothèque : 638 € HT HOMESTORE de LYON
- Stores vénitiens pour les fenêtres de la salle du conseil : 1 712 € HT HOMESTORE de LYON
- Aménagement du logement de secours à la « petite école », lot plomberie 2 640 € HT entreprise GROS Henri
- Installation de radiateurs à gaz à l'étage du bâtiment de la mairie : 6 430 € entreprise GROS Henri de La Tour du Pin.
- Réalisation du toit pour les sanitaires du local technique : 3 931 € FD Charpente de La Tour du Pin.

INFOS DIVERSES :

- Enquête publique sur le renouvellement d'autorisation d'exploitation avec modification des conditions de remise en état de la carrière GONIN SAS CARRIERES et TP du 14 mai jusqu'au 14 juin.
- Inauguration de la maison médicale et de l'aménagement du MOLLARD le 28 juin
- Pot de départ à la retraite de Mme CANTELLO organisé le 5 juillet.

Des nouvelles du Plan Local d'Urbanisme : les choses se précisent

Après l'enquête publique, la commission PLU a étudié les remarques et les recommandations du commissaire et des membres publics associés, le 22 août.

Le 29 août une réunion avec les services de l'Etat a permis de préciser certains points réglementaires.

Le Conseil Municipal devait approuver par délibération le P.L.U. le 8 octobre. Une adaptation de la carte d'aléas naturels fait l'objet d'une obligation de conformité de la part des services de l'Etat, ce qui va retarder l'approbation. Cette date est donc reportée à fin octobre.

Le zonage d'assainissement sera approuvé en conseil communautaire le 25 septembre. Un mois après la publication dans les journaux officiels et affichage en mairie le P.L.U sera appliqué, soit aux environs du 30 novembre.

Pour information : afin de s'assurer de la légalité de l'ensemble de la démarche la commune a fait appel à un avocat spécialisé dans les dossiers d'urbanisme.

Personnel : de nouveaux visages pour s'occuper de notre commune



Afin de préparer le proche départ à la retraite de nos employés communaux et pallier à une absence prolongée, un recrutement a eu lieu. Ludovic Platel et Loïc Baijot ont été retenus et seront employés pendant une période d'essai sous forme de CDD afin de tester leurs compétences nécessaires pour ce poste. Il y a besoin de bien connaître notre commune : les chemins, les locaux, .. quelles habitudes et pratiques selon les différentes saisons. Aussi, le départ se prépare en assurant un binôme entre anciens et nouveaux. Ludovic et Loïc ont été intéressés par la diversité des travaux à réaliser pour la commune.

Le Conseil Municipal des Enfants 1 an après

Le **Conseil Municipal des Enfants (CME)** s'est réuni le 14 septembre en assemblée plénière afin de faire le point sur les deux projets en cours : le potager et le parcours santé.

Le **potager** a permis la récolte de légumes cultivés sans engrais et sans pesticides chimiques. Quelques paniers ont été distribués aux aînés de notre village et les enfants ont été présents lors de la foire afin de partager leur cueillette.

Le **parcours santé** prend forme : le chemin a été aménagé, les agrès seront bientôt mises en place ; la commission sports et loisirs était également là pour la vogue pour présenter son travail aux habitants.

Le CME a également décidé des orientations qui seront prises pour la deuxième année de son mandat. Les membres du conseil ne souhaitent plus travailler sous deux commissions : ils envisagent de mener tous ensemble deux actions. La première sera d'organiser une collecte en faveur d'une association caritative, la seconde de se pencher sur la question de la sécurité routière- notamment piétonne - dans notre commune. Les enfants du CME proposent également de participer au repas des aînés en s'associant au CCAS pour cette belle journée de partage.

Commission travaux

Voirie : Nous attendons l'arrêté du Conseil général de l'Isère pour installer la signalisation verticale à la sortie du Meynat débouchant sur la RD16.

Le carrefour de la route du Châtanay avec le chemin du Guinet est en travaux. Le but premier est de sécuriser les piétons (enfants sur le chemin de l'école) et de forcer le ralentissement des véhicules.

Le carrefour des haras va très prochainement être aménagé. Celui des routes de la Corderie et du Martinet a été aménagé avec la commune de St Clair pour sécuriser cette intersection.

Travaux : La salle de la petite école vient d'être refaite entièrement, le local de nos employés communaux est en cours d'aménagement : vestiaires et sanitaires, un logement de secours (obligatoire pour chaque municipalité) est en cours d'aménagement à l'étage de la petite école.

« Familles à énergie positive » : Un concours d'économies d'énergie, pour agir ensemble contre le réchauffement climatique

Le principe est simple : Des équipes d'une dizaine de foyers se regroupent pour représenter leur village, leur quartier ou leur entreprise et concourir avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique. Chaque équipe fait le pari d'atteindre 8% d'économies d'énergie - protocole de Kyoto oblige ! – par rapport à l'hiver précédent le concours. Le concours se base sur le progrès global des comportements des concurrents : peu importe d'où on part, l'essentiel est de progresser ensemble. Inscrivez-vous sur <http://isere.familles-a-energie-positive.fr/>

Infos pratiques

Infos des coupures du réseau d'électricité d'ERDF : ERDF expérimente un nouveau service pour tous ses clients particuliers. Celui-ci vous offre la possibilité d'être prévenu par mail avant une coupure pour travaux programmés grâce à **Préven@nce travaux**. Pour souscrire à ce service gratuit d'ERDF, vous devez vous inscrire sur le site : <http://www.erdf-prevenance.fr>.

La médiathèque : Les bénévoles de la chapelle ont profité de la période estivale pour améliorer les services rendus aux lectrices et lecteurs en particulier sur les acquisitions de nouveautés.

Les nouveaux horaires d'ouverture sont : le **mardi de 16h 30 à 18h 30 et le samedi de 10h à 12h**

Nous allons proposer une animation tous publics en avril sur le thème de la gourmandise. Celle-ci se fera sous la forme d'une exposition de dessins, photos ou collages qui seront réalisés par vos soins. Un mini-concours récompensera les meilleurs. De plus amples informations vous seront communiquées dans le prochain bulletin.

Jean-Pierre GAILHAC

CCAS : Possibilité de prendre rendez-vous avec un membre du CCAS auprès du secrétariat de Mairie.

Notre école

Tarifs restaurant scolaire :

Le prix des repas passe à 3,50€ à compter de la rentrée. Cette augmentation est justifiée par une hausse des tarifs de notre prestataire conformément à l'appel d'offre qui avait été signé en novembre 2011, ils nous facturent les repas 3,20€.

Le coût réel d'un repas s'élève à 7,50€ en comptant les frais de personnel et de fonctionnement. Le montant à la charge de la commune pour l'année est d'environ 42 000€ pour 10 000 repas servis sur l'année.

C'est un effort important fait par la municipalité afin de donner à nos enfants des repas de qualité dans un cadre agréable avec un personnel compétent.

La rentrée 2012/2013 :

Notre école compte 183 enfants, dont 66 en maternelle, répartis en sept classes :

petite et moyenne sections :	Mme Annick Labrit
moyenne et grande sections :	Mme Carole Millet
grande section et CP :	M. Vianney Gibier
CP/CE1 :	Mme Corinne Marion (Directrice) déchargée par Mme Laurence Gutierrez
CE1/CE2 :	Mmes Catherine Vavre et Laurence Gutierrez
CE2/CM1 :	Mme Nathalie Bejuis
CM2 :	Mme Christèle Jarret
ATSEM :	Mmes Madeleine Bonnet Gonnet et Anne Soudan

De récentes installations à La Chapelle



Le village accueille depuis le 17 septembre, un nouveau médecin **Frédérique RODET**, qui a effectué son internat à Lyon, s'est installé auprès de Mme GRAS-GONIN.

Egalement, depuis le 18 septembre un nouveau vétérinaire, **Gabrielle JACQUET**, tourangelle d'origine, a ouvert un cabinet vétérinaire au sein de l'enceinte des anciens haras.



Mme RODET effectuait depuis deux ans les remplacements de Mme Gras-Gonin. Son arrivée permet d'assurer toujours la présence d'un médecin pendant les périodes de congés, mais aussi de se répartir les permanences au cabinet et les visites à domicile. Vous pouvez la joindre au même n° de téléphone 04 74 97 80 25.

Mme JACQUET est là pour soigner les chevaux mais également, elle vous reçoit pour soigner vos animaux de compagnie. Son cabinet est ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. et les jeudi et samedi de 9h à 14h.

Prenez rendez-vous en l'appelant au 06 15 75 57 16

Nous souhaitons donc la bienvenue à ces deux jeunes mamans, qui ont choisi la Chapelle pour leur vie professionnelle.